

Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3

LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)

Objectifs de la formation	Public	Prérequis
A l'issue de la formation, le participant aura acquis : - Les compétences nécessaires afin d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550 - Les savoir et savoir-faire permettant de maintenir son habilitation électrique B0L, B1L/B1VL, B2L/B2VL, BCL, B1XL/B2XL^{Opération sur batterie}	- Personne habilitée intervenant sur : - véhicule électrique ou hybride, - ou sur batterie dont la capacité est inférieure ou égale à 275 Ah.	Disposer d'un titre d'habilitation B1XL-B2XL opération sur batterie
Durée	Effectif	Dates et Lieux
• 1 jour (7 heures)	• Limité à 8 personnes par session	• Nous consulter

Programme de la formation

☐ Activité théorique (en salle) ☐ Activité pratique (en salle ou en Atelier)

1 - Risques électriques et prévention	Les causes d'accident d'origine électrique / Les dangers du courant électrique sur le corps humain / Synthèse des risques inhérents aux VE-VH / Comportement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique / La prévention par le comportement / Les EPI / Balisage de la zone de travail / Outillage spécifique / L'indice de protection
2 - La réglementation	Historique / Les différentes opérations / L'habilitation électrique / Les symboles d'habilitation / Les zones d'interventions / Tableau récapitulatif selon la NF C18-550
3 - Rôles et limites d'intervention	Hierarchie / Personnel habilité / Personnel non-habilité
4 - Les étapes de travail sur un véhicule électrique ou hybride	Autorisation de travail / Préparation de la documentation / L'analyse du risque / La consignation / La mise hors tension / Interruption-reprise de travail / Fin de travail / La déconsignation / Synthèse d'une intervention
5 - Les différentes technologies	Identifier les différentes technologies électriques et hybrides en associant : la photo d'un véhicule, son nom, son type (électrique, hybride série, hybride parallèle, etc.), son synoptique, sa définition (spécificités techniques), ses avantages-inconvénients
6 - Opérations sur batterie	Les risques liés aux interventions sur batterie / Identification des habilitations spécifiques / Déconnexion-Connexion de batteries et nettoyage des bornes / Manipulation des batteries / Contrôle de batteries / Vérification de l'électrolyte / Nettoyage du corps de la batterie / Utilisation de chargeur de batterie - booster / Opérations sur les supers condensateurs / Opérations sur pile à combustible
7 - Mise en sécurité et intervention sur VE-VH (avec avis sur habilitation électrique)	Mise en sécurité, intervention sur VE-VH et intervention sur batterie / Respect des règles de sécurité et des moyens de protection obligatoires / Remplissage des documents administratifs / Avis sur habilitations B0L, B1L/B1VL, B2L/B2VL, BCL, B1XL/B2XL ^{Opération sur batterie}
8 - Opérations d'ordre électrique et non électrique	Mises en situations afin de définir le niveau d'habilitation nécessaire et les moyens à mettre en œuvre afin d'intervenir en toute sécurité
9 - Quizz et synthèse	Test de fin de stage (*) et rappels des différents modules vus en salle et en atelier (*) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire sur les thèmes développés lors de la formation. Le résultat obtenu a une influence sur l'avis donné par le formateur

A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois

Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3
LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)

 Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation
- CPF

 Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

- Formation présentielle avec évaluations individuelles théoriques et pratiques réalisées au cours de la formation
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier
- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- EPI/EPC, matériel et pièces pédagogiques

 Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique (VE-VH) et pédagogique
- Formateur expérimenté dans le domaine de l'habilitation et disposant des habilitations électriques obligatoires

 Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir d'une pièce d'identité, de sa convocation au stage, de vêtements de travail et de chaussures de sécurité

 Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances acquises réalisé en fin de stage

 Modalités d'évaluation de votre satisfaction

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

 Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
 - Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO
 - A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois
- Titres d'habilitation : B0L, B1L/B1VL, B2L/B2VL, BCL, B1XL/B2XL_{Opérations sur batterie}

 Tarif catalogue

- Nous consulter ou consulter le site web www.forvatec.com

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail